

# Ensemble, pour les milieux humides



RECONNUE  
D'UTILITÉ  
PUBLIQUE



- Une organisation récente, et unique.
- Quel rôle pour la Fondation ? Un outil à double impact.
- Comment ça marche ? Une approche qualitative et exigeante.
- Gros plans.



## Une organisation récente, et unique.

- Créée par la FNPF, RUP en 2016
- Mission statutaire : préservation des MH/Acontinentaux
- Seule organisation française œuvrant spécifiquement à la préservation et à la restauration des territoires d'eau douce par maîtrise foncière
- Ressources annuelles disponibles : +/- 500 k€ (contributions de la FNPF et des FDAAPPMA, aides publiques, dons)
- Un CA à 15, composé de trois collègues



## Un outil à double impact.

- Un outil de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau :
  - Soustraire des territoires à la menace (avérée ou potentielle), redonner du souffle à la biodiversité.
  - Renforcer les synergies entre pêcheurs et autres acteurs de la préservation des MA/H.
- Un outil de communication :
  - Montrer le volontarisme et le savoir-faire du réseau en matière de préservation de la biodiversité.
  - Via les partenariats, faire connaître le réseau de la pêche associative de loisir en eau douce.



## Comment ça marche ?

- Un projet d'acquisition est proposé à la Fondation par le réseau ou l'un de ses partenaires (avec le soutien de la FDAAPPMA) → stratégie d'opportunité.
- Si le projet est éligible, il est soumis au Conseil d'Administration de la Fondation (attention aux délais !).
- En cas de décision favorable (et d'accord avec le vendeur), la Fondation acquière le site en son nom sur la base d'un plan de financement discuté avec la Fédération concernée.
- La Fédération se charge de la restauration (si nécessaire) et de la gestion du site avec ses partenaires (et aussi de la communication, de la signalétique...).



FNPF/Laurent MADELON

- Critères d'éligibilité :
  - intérêt pour la préservation de la biodiversité aquatique (au sens large)/de la ressource en eau
  - concordance avec les politiques publiques à l'œuvre
  - (respect de l'équilibre territorial et de la diversité biologique)
- + Condition financière de disponibilité en fonds propres (sauf si 100% de financement public)
- Une dimension transformative est un sérieux plus (communication facile).
- Pas de critère de taille, pas de critère de masse financière
- Approche qualitative, au cas par cas



FNPF/Laurent Madelon

- Conditions d'acceptation :

- Association à un partenaire (gestion de la biodiversité terrestre, recherche...)
- Prise en charge par la Fédération (et/ou par ses partenaires) des coûts de gestion et dépenses récurrentes (impôts fonciers)
- Signature d'une convention de mise à disposition
- Réalisation d'un plan de gestion
- (Signature d'une Obligation Réelle Environnementale)

→ Démarche exigeante, à l'opposé d'une logique de tiroir-caisse.



- 7 années de fonctionnement
- 14 sites acquis dans 13 départements :
  - 295 ha dont 115 en eau
  - 10 km de berges de cours d'eau
  - 1,39 M€ de dépenses sur fonds propres
- 3 acquisitions actées
- Enjeu de rééquilibrage territorial



# Gros plan



FDAAPPMA 64/Charlie PICHON

## Ancienne pisciculture Darguy (rivière Nivelles à Ainhoa, 64)

- Caractéristiques générales : environ 0,6 ha, +/- 230 mètres de berge de la Nivelles, ancienne pisciculture avec barrage et bief
- Enjeux : installation d'une centrale hydroélectrique + rétablissement de la continuité + désartificialisation
- Coût d'acquisition : 88 k€
- Difficultés à l'acquisition : concurrence des usages industrielles, obstacles politiques
- Partenaires : FDAAPPMA 64, AAPPMA Nivelles-Côte Basque, MIGRADOUR, Agence de l'eau Adour-Garonne, INRAE, Gouvernement de la Province de Navarre, CEN Pyrénées (en discussion)





FDAAPPMA 64/Charlie PICHON



FDAAPPMA 64/Charlie PICHON



FDAAPPMA 64/Charlie PICHON



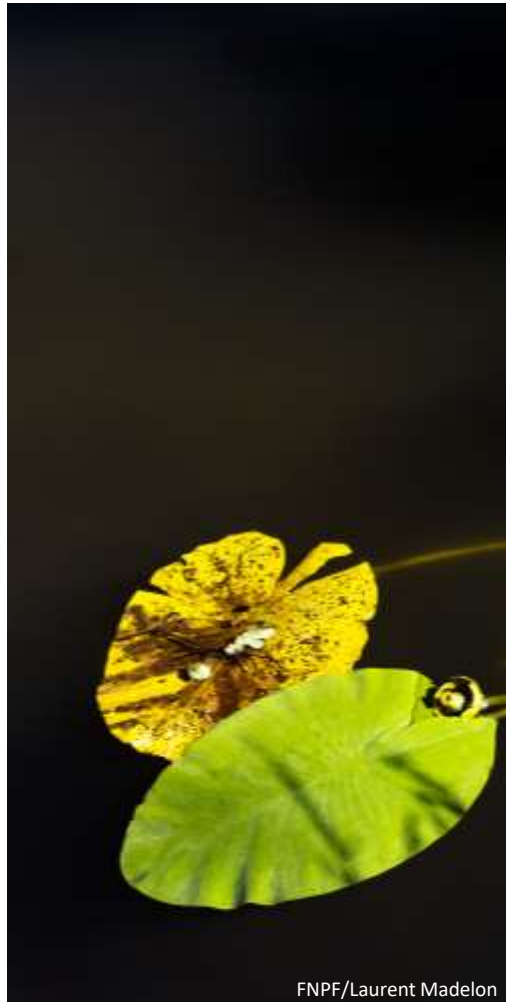
FDAAPPMA 64/Charlie PICHON



INRAE/Jon LEVY

## Conclusion

- Un outil pour préserver les territoires d'eau et faire connaître le rôle des SAPL et des pêcheurs en la matière.
- Pas de critère de taille, pas de critère de prix, appréciation qualitative.
- Engagement de gestion à long terme, logique d'ouverture à l'extérieur.



FNPF/Laurent Madelon



Merci pour votre attention !

Place aux questions.

Engagés  
pour les milieux humides



FNPF/Laurent Madelon

\*« Fondation des pêcheurs » est la dénomination utilisée à fin de communication par la Fondation 3P, reconnue d'utilité publique par décret en date du 29 août 2016 (J.O. du 31 août 2016).



## La Scierie, Loir-et-Cher (41)

- Caractéristiques générales : 80 ha dont 45 en eau et 1 ha de zone humide, ancienne gravière
- Menaces : usages récréatifs incompatibles avec un projet conservatoire
- Travaux effectués : création de platières dans le plan d'eau, restauration des habitats de bord de Loire,
- Difficultés à l'acquisition : absence de soutien public
- Volet éducatif : partenariat avec un IME
- Coût d'acquisition : 563 k€
- Partenaires : FDAAPPMA 41, Communauté d'Agglomération de Blois, CDPNE, Loir-et-Cher Nature.





## La Vatroye, Aisne (02)

- Caractéristiques générales : ancienne gravière, 33 ha dont 11 en eau, 22 en zone humide, et 1,2 km de berges de l'Oise
- Menaces : installation de photovoltaïque sur l'eau, intensification des pratiques agricoles
- Difficultés à l'acquisition : concurrence de l'industrie, absence de soutien public
- Coût d'acquisition : 355 k€
- Travaux prévus : lutte contre la fermeture du milieu, aménagement de frayères eso-cyprinicoles par recréation des canaux
- Partenaires : FDAAPPMA 02, AAPPMA La Brême de La Fère, ADREE, Natur' Anim





## Marais de Vilaine, Ille-et-Vilaine (35)

- Caractéristiques générales : 65 ha de zone humide (roselières, prairies humides, zones de frayère) sur plusieurs marais
- Classements au titre de la biodiversité : Natura 2000, secteur clef à l'échelle régionale pour la reproduction du brochet, espèce reconnue comme indicateur biologique de référence sur ce site
- Travaux effectués : réouverture du milieu, installation de vannes, gestion des niveaux d'eau
- Volet éducatif : accueil du public
- Coût d'acquisition : 141 k€
- Partenaires : FDAAPPMA 35, AeLB, Région Bretagne, SMGBO, EPTB Vilaine, Groupe Mammologique Breton, Bretagne Vivante (et d'autres)



Fondation 3P/Louis Leroy-Warnier





Daniel Lulic

## Étang du Haut de Marrault, Yonne (89)

- Caractéristiques générales : environ 30 ha dont 28 en eau (le reste en boisements rivulaires et zone humide)
- Menaces : usages récréatifs incompatibles avec la préservation de la biodiversité
- Difficultés à l'acquisition : un propriétaire non identifié
- Pas de travaux prévus pour le moment, mais renforcement du suivi du site avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et éventuels aménagements en conséquence
- Volet éducatif : accueil du public, observatoire ornithologique
- Coût d'acquisition : 225 k€
- Partenaires : AAPPMA d'Avallon, FDAAPPMA 89, EHGO (en discussion), SHNA, Bourgogne (en cours de discussion)





## Vallée de l'Ellé, Finistère (29)

- Caractéristiques générales : environ 30 ha et 4,2 km de berge en fond de vallée (prairies humides, saulaies, chânaie)
- Menaces : intensification des pratiques agricoles, destruction des zones humides et altérations sur les affluents
- Difficultés à l'acquisition : propriétaires nombreux, indivisions
- Travaux prévus : protection des berges, restauration des zones humides annexes si nécessaire
- Volet éducatif : accueil du public
- Coût d'acquisition : 150 k€
- Partenaires : FDAAPPMA 29, Syndicat Mixte Ellé – Isole – Laïta (en cours de discussion)



FDAAPPMA 29/Pierre Rigalleau





Geoportail



## Le Lac Vert, Hautes-Pyrénées (65)

- Caractéristiques générales : ancienne gravière puis base de loisir, environ 8 ha, +/- 940 mètres de berge du Gave de Pau
- Menaces : usage commercial incompatible avec la préservation de la biodiversité
- Difficultés à l'acquisition : prix demandé, lien affectif à la propriété vendue
- Coût d'acquisition : 486 k€
- Travaux effectués : démantèlement de la base de loisir et renaturation du site (gain de mobilité, zone d'expansion de crue)
- Partenaires : FDAAPPMA 65, Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, Agence de l'eau Adour Garonne, Région Occitanie, CPIE Bigorre-Pyrénées



BIGORRE-PYRENEES



Un nouvel espace naturel pour le gavage de Pau

# le Lac Vert





## L'Épinette, Aube (10)

- Caractéristiques générales : 6 ha dont 1,8 en eau, et 600 m de berge de l'Aube, ancien bras mort toujours connecté
- Classements au titre de la biodiversité : ZNIEFF II, mitoyen d'un site Natura 2000
- Menaces : poursuite de la populiculture, usage privatif incompatible avec la préservation de la biodiversité
- Difficultés à l'acquisition : concurrence des usages privatifs, obstacles juridiques
- Coût d'acquisition : 99 k€
- Travaux prévus : restauration de la ripisylve, renforcement de la connexion
- Partenaires : FDAAPPMA 10, Agence de l'eau Seine Normandie, CEN Champagne-Ardenne



Fondation 3P/Louis LEROY-WARNIER





Fondation 3P/Louis LEROY-WARNIER

## Étang de Serviès, Tarn (81)

- Caractéristiques générales : ancienne gravière, +/- 17 ha dont 10 en eau, acquisition faite en copropriété avec la Fondation des chasseurs
- Menaces : usages commerciaux incompatibles avec la préservation de la biodiversité, intensification des pratiques agricoles
- Difficultés à l'acquisition : obstacles juridiques
- Coût d'acquisition : 128 k€
- Travaux prévus : création de frayères, amélioration des habitats terrestres (création de pierriers et haies, adaptation des pratiques agro-pastorales)
- Partenaires : Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, FDAAPPMA 81, FDC 81, Région Occitanie, Département du Tarn, Comcom du Laurécois-Pays d'Agout, Commune de Serviès





## Le Rion au Pont Kerran, Morbihan (56)

- Caractéristiques générales : environ 7 ha en fond de vallon, +/- 500 mètres de berge du Rion (affluent de la Ria d'Étel)
- Menaces : poursuite de la populiculture ou d'une autre monoculture
- Coût d'acquisition : 88 k€
- Difficultés à l'acquisition : statut boisé des parcelles (obligation de maintien du boisement ou de compensation)
- Travaux prévus : reméandrage (→ 800 mètres de berges)
- Partenaires : FDAAPPMA 56, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, Loca-Terre Languidic



FDAAPPMA 56/F. JOSSEC







Fondation 3P/Louis LEROY-WARNIER

## Le Marais de la Ville, Pas-de-Calais (62)

- Caractéristiques générales : environ 56 hectares de peupleraie entre le fleuve Canche et la rivière Nocq
- Menaces : poursuite de la monoculture populicole, mitage
- Coût d'acquisition : 1 609 k€
- Difficulté à l'acquisition : coût, conflit de calendrier entre les vendeurs (pressés) et les bailleurs publics (moins), incertitude quant aux obligations de compensation
- Travaux prévus : récolte des peupliers et diversification du couvert végétal, amélioration du fonctionnement hydraulique du Marais
- Partenaires : FDAAPPMA 62, Agence de l'eau Artois-Picardie, Préfecture de Région (Fonds Vert), CEN Hauts-de-France possiblement





## L'Eaulne et la Béthune à Arques-la-Bataille, Seine-Maritime (76)

- Caractéristiques générales : environ 26 ha en pâture et plan d'eau, +/- 2,3 km de berge des rivières Béthune, Eaulne et Varenne
- Menaces : pratiques agricoles intensives, artificialisation des sols
- Coût d'acquisition : 500 k€
- Difficultés à l'acquisition : judiciarisation, difficultés administratives, financements publics
- Travaux prévus : restauration de la ripisylve, abaissement de la berge pour permettre l'épanchement des crues, plantation de haies
- Partenaires : Préfecture de Région (Fonds Vert), FDAAPPMA 76, SEINORMIGR, CEN Normandie

J-C. Vandewiere



PÊCHE



seinormigr



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Normandie Seine



FDAAPPMA 63/CEN Auvergne

## La Sagne de Jambris (63)

- Caractéristiques générales : environ 11 hectares de landes et zone humide tourbeuse bordée par un ru
- Menaces : mise en culture, sylviculture intensive
- Coût d'acquisition : 50 k€
- Difficulté à l'acquisition : mise en compétition par l'intermédiaire avec d'autres organisations de préservation de la biodiversité
- Travaux prévus : abattage des arbres non autochtones, mise en défens
- Partenaires : FDAAPPMA 63, Agence de l'eau Adour-Garonne, AAPMA La Bourgnotte, CEN Auvergne





## La Hem au Moulin de Leulenne (62)

- Caractéristiques générales : environ 1,4 ha hectares de pâture et zones humides et 400 mètres de berge en bordure de la Hem,
- Menaces : pratiques agricoles intensives et destruction des zones humides
- Coût d'acquisition : 14,5 k€
- Difficulté à l'acquisition : mauvaise communication au sein de l'administration vendeuse, ralentissements
- Travaux prévus : travaux de rétablissement de la continuité réalisés avant la vente
- Volet scientifique : Suivi Scientifique Minimum
- Partenaires : FDAAPPMA 62, Agence de l'eau Artois-Picardie, OFB, Conservatoire Botanique National de Bailleul, PNR Cap et Marais d'Opale



Fondation 3P/Louis LEROY-WARNIER





## La Sèvre nantaise à La Pommeraie et Saint-Amand-sur Sèvre (85-79)

- Caractéristiques générales : environ 15 hectares de prairies humides riveraines de la Sèvre et 1,3 km de berge de la rivière et autant d'un ancien bras mort
- Menaces : intensification des pratiques agricoles ou à l'inverse abandon
- Coût d'acquisition : 50 k€
- Difficulté à l'acquisition : propriétaires multiples, propriété mal fondée (communs)
- Travaux prévus : restauration d'annexes hydrauliques, création de frayère, amélioration des fonctionnalités du bras mort
- Partenaires : FDAAPPMA 85, Agence de l'eau Loire-Bretagne, EPTB Sèvre nantaise, CPIE Sèvre et Bocage





CEN Auvergne



## Montagne de Chaubasse (15)

- Caractéristiques générales : environ 22 ha d'estive dont 10 en ZH et plusieurs centaines de mètre de linéaire de berge du ruisseau de Chaubasse
- Menaces : intensification des pratiques agricoles
- Coût d'acquisition : 190 k€
- Difficulté à l'acquisition : délai de positionnement, concurrence avec la profession agricole, manque de légitimité localement
- Travaux prévus : reméandrage, mise en défens, plantation de haies, bosquets, ripisylve
- Partenaires : FDAAPPMA 15, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Préfecture de Région (Fonds Vert), CEN Auvergne, SIGAL





CEN Auvergne



## Le Pré du Chaux (15)

- Caractéristiques générales : environ 55 ha en épicéa en tête de BV de la Sumène, +/- 2800 mètres de ruisseau, 1600 mètres et 10 ha de ZH à faire renaître
- Menaces : remise en estive dans une optique de pure rentabilité économique, pratiques agricoles intensives
- Coût d'acquisition : en discussion
- Difficulté à l'acquisition : prix demandé, contexte de tension foncière, obstacles juridiques et politiques
- Travaux prévus : remise en estive, reméandrage, mise en défens, plantation de haies, bosquets, ripisylve
- Partenaires : FDAAPPMA 15, CEN Auvergne, Agence de l'eau Adour-Garonne et, en discussion, Communauté de Commune du Pays Gentiane, Conseil Départemental du Cantal

